



Convocation :..... 06.02.2022
Affichage :..... 06.02.2022

Membres (statutaires.... 10
(présents..... 7
(votants..... 7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU JEUDI 16 FÉVRIER 2023 À 18H

N° 2023/1

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2023

Membres présents :

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :

M. Arnaud BOUSQUET, Mme Geneviève VICENTE, MM. Michel MARTIN, Francis MATHIEU.

Conseil Départemental du Tarn :

MM. Michel BENOIT, Christophe TESTAS, Mme Eve BUGIS.

Secrétaire :

Mme Geneviève VICENTE

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Luc CHAMBAULT, Directeur en charge du développement du site d'enseignement supérieur – recherche – innovation de Castres-Mazamet

Mme Idalina DOS SANTOS, Assistante de direction – Syndicat mixte

Mme Josette FABRE, Responsable des affaires financières

M. Sébastien GOUIN, agent en service civique

Délibération n°2023/1

Débat d'Orientation Budgétaire 2023

Le Président ayant exposé,

Conformément à la Loi 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2312-1 et suivants applicables aux communes de 3 500 habitants et aux établissements publics constitués par ces communes : « un débat a lieu sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci »,

Vu le document transmis avec la convocation et présenté par M. le Président en séance,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix,

- prend acte de la communication du rapport sur les orientations budgétaires pour 2023,
- prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire relatif à l'exercice 2023.

Fait et délibéré à Castres, le 16 février 2023

Pour extrait conforme

Le Président,



Arnaud BOUSQUET

